



Contrat d'Engagement Mutuel

Agrumes 2025 / 2026

Référente : Elisabeth

A RENDRE LUNDI 08 SEPTEMBRE AU PLUS TARD

Il est établi entre :

Le dénommé Producteur	et	Le-la dénommé-e adhérent-e
Jean-Jacques LAURENT	
Demeurant :		Demeurant :
SAS de Cirione, "Au Jardin de la Testa",	
20144 Ste Lucie de Porto Vecchio,	
Tél : 06 20 38 11 27		Tél :
		Email :

ENGAGEMENT RECIPROQUE :

Le producteur s'engage à fournir **6 livraisons** mensuelles d'agrumes (clémentines, oranges, pomelos) dont 4 livraisons de citrons (facultatifs), certifiés AB, à 3.50 €/kg, ainsi que des confitures BIO issues de son exploitation (facultatifs). Il s'engage à faire preuve de transparence sur ses modes de production, à mettre en place après consultation avec la référente une solution de compensation en cas d'impossibilité de réaliser une livraison suite à des aléas climatiques ou autres (transports, ...).

L'adhérent-e s'engage sur **le même panier tout au long du contrat** en acceptant les conséquences d'aléas climatiques ou autres pouvant avoir un impact sur la qualité ou la quantité des produits dans les colis, à partager les risques et les bénéfices avec le producteur pendant une durée de 6 mois.

DUREE :

De Novembre 2025 à Mars 2026 suivant le calendrier préalablement défini ci-dessous, que les parties s'engagent à respecter.

MODALITES DE LIVRAISON :

Les livraisons sont effectuées **par les adhérent-e-s volontaires**, exclusivement au Centre Social des Buers, 17 rue P.J Proudhon, les lundis de 18h30 à 19h30.

RUPTURE DU CONTRAT :

Ce contrat peut être interrompu unilatéralement par l'adhérent-e si et seulement si, un-e remplaçant-e est trouvé-e immédiatement, de sorte que le producteur ne soit pas pénalisé financièrement. Ce contrat peut être rompu bilatéralement à tout moment. En cas de désaccord, c'est au Conseil d'Administration de statuer.

- **COMMANDE SANS CITRONS (entourer votre choix) :**

* 6 paniers d'agrumes de 2.5kg : 6 X 8.75€ = 52.50€

* 6 paniers d'agrumes de 5kg : 6 X 17.50€ = 105€

* 6 paniers d'agrumes de 10kg : 6 X 35€ = 210€

- **COMMANDE AVEC CITRONS** : le poids choisi pour le s citrons est le même pour les 4 livraisons de citrons ; il s'ajoute aux 2 livraisons sans citrons de Novembre et Décembre.

Exemple : panier de 2.5Kgs + 500g de citrons = 3 kgs de clémentines en Novembre et Décembre.

Entourer la case correspondant à votre panier :

	+ Citrons 500g	+ Citrons 1 kg	+ Citrons 1.5 kg	+ Citrons 2 kgs
Panier 2.5 kgs	6 x (3kg x 3.50€) = 63€	6 x (3.5kg x 3.50€) = 73.50€	6 x (4kg x 3.50€) = 84€	6 x (4.5k x 3.50€) = 94.50€
Panier 5 kgs	6 x (5.5kg x 3.50€) = 115.50€	6 x (6kg x 3.50€) = 126€	6 x (6.5kgs x 3.50€) = 136.50€	6 x (7kg x 3.50€) = 147€
Panier 10 kgs	6 x (10.5kg x 3.50€) = 220.50€	6 x (11kg x 3.50€) = 231€	6 x (11.5kg x 3.50€) = 241.50€	6 x (12kg x 3.50€) = 252€

- **CONFITURES** : noter votre choix et le nombre de pots pour toute la saison (livraison globale en début de saison)

Pot de 210g 5,50€	Orange	Orange Amère	Citron	Pomelos	Clémentine	Mandarine
Nombre de pots						
SOUS-TOTAL						
TOTAL COMMANDE =						
TOTAL COMMANDE AGRUMES + CONFITURES =						

REGLEMENT :

Le règlement se fait par chèque à l'ordre de **SAS de CIRIONE** en 3 fois avec un montant égal (ou à peu près) pour chaque chèque.

Chèque 1 :€, BQUE : numéro : (novembre)
 chèque 2 :€, BQUE : numéro : (janvier)
 chèque 3 : €, BQUE : numéro : (mars)

CALENDRIER :

17 NOVEMBRE	15 DECEMBRE	12/01/25	02 FEVRIER	23 FEVRIER	23 MARS
Clémentines	Clémentines	Oranges + Citrons	Oranges + Citrons	Pomelos + Citrons	Pomelos + Citrons

Date :

Signature

Signature

Le producteur Jean-Jacques LAURENT

L'adhérent e :

